

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE À L'EDUCATION ARTISTIQUE ET À L'ACTION CULTURELLE

DAAC/10-493-41 du 10/05/10

APPEL A CANDIDATURE RESPONSABLE ACTION CULTURELLE DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE (04)

Destinataires : Tous destinataires

Affaire suivie par : Mme OHANESSIAN - Tel : 04 42 95 29 44 / 06 07 33 48 73 - Fax : 04 42 95 29 71

POUR UN EMPLOI DE PROFESSEUR (demi poste 2d degré) Conseiller technique de l'IA-DSDEN des Alpes de Haute Provence dans le domaine de l'éducation artistique et de l'action culturelle

L'enseignant sera choisi pour ses compétences pédagogiques, sa connaissance du milieu scolaire et des domaines artistiques et culturels ainsi que des diverses modalités de partenariat.

Afin de mener à bien cette mission, il doit :

- contribuer au renforcement des coopérations sur le terrain entre administrations, équipes éducatives, professionnels de la culture et collectivités locales, impulser des actions en établissement, en assurer le suivi et l'évaluation.
- connaître les différents dispositifs culturels scolaires proposés et avoir l'expérience de projets culturels conduits en partenariat et de dimension interdisciplinaire.
- être capable d'écoute, de capacités de communication, négociation et d'organisation.
- maîtriser l'outil informatique et la messagerie électronique
- assurer une présence régulière à l'inspection académique (Digne) et faire preuve de disponibilité.
- se déplacer sur l'ensemble du département.
- exercer une mission permanente de relais et de coordination avec la délégation académique d'éducation artistique et d'action culturelle.

Cette mission prendra effet à compter de la rentrée 2010 ; elle sera renouvelable annuellement sur la base du bilan fourni, pour une durée maximale de cinq ans.

Les enseignants souhaitant faire acte de candidature sont invités à transmettre un dossier par voie hiérarchique avec avis motivé du chef d'établissement constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, du dernier rapport d'inspection et de toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature **avant le 11 juin 2010** (dernier délai, le cachet de la poste faisant foi) **à l'adresse suivante :**

Délégation académique à l'éducation artistique et l'action culturelle
à l'attention de Mme OHANESSIAN Chantal
Rectorat
Place Lucien Paye
13621 Aix en Provence Cedex 1

Les candidats présélectionnés seront convoqués à l'inspection académique des Alpes de Haute Provence pour un entretien devant une commission dans la 2^{ème} quinzaine de juin.

Pour tout renseignement :

Tél: 04 42 95 29 44

Mel : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille